



Formulaire d'inscription pour l'accueil extrascolaire AES-ASB Molésion Fribourg-Freiburg - Année scolaire 2026-2027

Date limite d'inscription : 11 mai 2026

1) Parent principal / représentant légal - Données de base (pour la facturation)

Nom et prénom	
Politesse	☐ Madame ☐ Monsieur
Adresse	
NPA / Lieu	
Courriel privé	
Téléphone privé	
Natel	
Parent principal – données complémentaires	
Profession	
Employeur et téléphone professionnel	
Langue de correspondance	☐ Allemand ☐ Français
Etat civil	
Autorité parentale	☐ Oui ☐ Non
Garde alternée	☐ Oui ☐ Non
Factures par courriel	☐ Oui (adresse électronique privée du parent principal) ☐ Autre courriel : ☐ Non (frais de 1,50 CHF par courrier postal)

2) Partenaire - Données de base

Nom et prénom	
Politesse	☐ Madame ☐ Monsieur
Adresse (si différente)	

Courriel privé	
Téléphone privé	
Natel	
Partenaire - Données complémentaires	
Employeur et téléphone professionnel	
Etat civil	
Autorité parentale	☐ Oui ☐ Non
Garde alternée	☐ Oui ☐ Non

DOCUMENTS À JOINDRE À CETTE INSCRIPTION ! (SI INCOMPLETE, INSCRIPTION NON-VALIDE)

POUR LES PARENTS DE L'ERAF :

- Inscription signée
- Charte AES signée par l'enfant
- Derniers avis de taxation des deux parents ou la déclaration de revenus tamponnée par la commune
- L'inscription est obligatoire pour toute l'année scolaire 2026-2027 (visible dans le règlement de l'ASB).

POUR LES PARENTS DE L'EPM :

- Inscription signée
- Charte AES signée par l'enfant
- Au deuxième semestre, une modification de l'inscription peut être effectuée

Envoyez ce formulaire d'inscription et tous les documents à daniela.baudin@edufr.ch ou par courrier à :
ASB/AES Moléson Fribourg, Avenue Jean-Gambach 32 A, 1700 Fribourg.

Confirmation de l'exhaustivité et de l'exactitude

Je/nous certifie/confirmons que les informations fournies sur le Formulaire d'inscription sont complètes et exactes, que j'/nous ai/avons pris connaissance des conditions et du règlement et que je/nous en accepte/acceptons les modalités et les règles.

Lieu et date :

Signature des deux parents / représentants légaux :

3) Données des enfants

	1er enfant	2°enfant	3° enfant
Nom			
Prénom			
Sexe	☐ F ☐ M	☐ F ☐ M	☐ F ☐ M
Né.e le (JJ/M/AA)			
Ecole	☐ ERAF ☐ EPM	☐ ERAF ☐ EPM	☐ ERAF ☐ EPM
Degré scolaire pour l'année 2026-2027			
N° AVS	756.	756.	756.
Pédiatre	Nom : Tél :	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Dentsite	Nom : Tél :	Nom : Tél :	Nom : Tél :
Autorisation photo	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Autorisation de rentrer seul.e à la maison	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Assurance maladie et accident			
Assurance responsabilité civile			
Allergies/maladie	☐ Oui* : _____ *Veuillez joindre un certificat médical ☐ Non	☐ Oui* : _____ *Veuillez joindre un certificat médical ☐ Non	☐ Oui* : _____ *Veuillez joindre un certificat médical ☐ Non
Médicaments et particularités	☐ Oui* ☐ Non *Veuillez joindre un certificat médical	☐ Oui* ☐ Non *Veuillez joindre un certificat médical	☐ Oui* ☐ Non *Veuillez joindre un certificat médical
Régime alimentaire			
Soins pouvant être administrés par l'AES :	<i>Granules d'arnica et pommade au calendula, Bepanthen, Octenisept et Crème solaire</i> ☐ Oui ☐ Non	<i>Granules d'arnica et pommade au calendula, Bepanthen, Octenisept et Crème solaire</i> ☐ Oui ☐ Non	<i>Granules d'arnica et pommade au calendula, Bepanthen, Octenisept et Crème solaire</i> ☐ Oui ☐ Non
Personne de contact autorisée à venir chercher l'enfant	☐ Parent principal ☐ Partenaire	☐ Parent principal ☐ Partenaire	☐ Parent principal ☐ Partenaire
Autre personne autorisée à venir chercher l'enfant	Nom Prénom Tél.	Nom Prénom Tél.	Nom Prénom Tél.
Autre personne autorisée à venir chercher l'enfant	Nom Prénom Tél.	Nom Prénom Tél.	Nom Prénom Tél.

4) Modules de l'accueil

	1° enfant Prénom :	2° enfant Prénom :	3° enfant Prénom :
MODULE MIDI 11:30 - 13:30			
LUNDI			
Pique-nique (sans menu). <i>Les enfants apportent eux-mêmes leurs repas. Micro-ondes à disposition.</i>	☐	☐	☐
Menu normal	☐	☐	☐
Menu végétarien	☐	☐	☐
Menu sans porc	☐	☐	☐
Menu lactose limité <i>(Les menus peuvent encore contenir des traces de lactose.)</i>	☐	☐	☐
Devoirs surveillés (pause de midi)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
MARDI			
Pique-nique (sans menu). <i>Les enfants apportent eux-mêmes leurs repas. Micro-ondes à disposition.</i>	☐	☐	☒
Menu normal	☐	☐	☐
Menu végétarien	☐	☐	☐
Menu sans porc	☐	☐	☐
Menu lactose limité <i>(Les menus peuvent encore contenir des traces de lactose.)</i>	☐	☐	☐
Devoirs surveillés (pause de midi)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
JEUDI			
Pique-nique (sans menu). <i>Les enfants apportent eux-mêmes leurs repas. Micro-ondes à disposition.</i>	☐	☐	☐
Menu normal	☐	☐	☐
Menu végétarien	☐	☐	☐
Menu sans porc	☐	☐	☐
Menu lactose limité <i>(Les menus peuvent encore contenir des traces de lactose.)</i>	☐	☐	☐
Devoirs surveillés (pause de midi)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

VENDREDI			
Pique-nique (sans menu). <i>Les enfants apportent eux-mêmes leurs repas. Micro-ondes à disposition.</i>	☐	☐	☐
Menu normal	☐	☐	☐
Menu végétarien	☐	☐	☐
Menu sans porc	☐	☐	☐
Menu lactose limité <i>(Les menus peuvent encore contenir des traces de lactose.)</i>	☐	☐	☐
Devoirs surveillés (pause de midi)	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

MODULES MATIN – APRÈS-MIDI ET SOIR	1 ^e enfant Prénom :	2 ^e enfant Prénom :	3 ^e enfant Prénom :
---	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

LUNDI			
Matin : 7:30 - 8:30 (EPM)	☐	☐	☐
Après-midi : 13:30 - 15:30 (ERAF)	☐	☐	☐
Soir : 15:30 - 18:00	☐	☐	☐
MARDI			
Matin : 7:30 - 8:30 (EPM)	☐	☐	☐
Après-midi : 13:30 - 15:30 (ERAF)	☐	☐	☐
Soir : 15:30 - 18:00	☐	☐	☐
JEUDI			
Matin : 7:30 - 8:30 (EPM)	☐	☐	☐
Après-midi : 13:30 - 15:30 (ERAF)	☐	☐	☐
Soir : 15:30 - 18:00	☐	☐	☐
VENDREDI			
Matin : 7:30 - 8:30 (EPM)	☐	☐	☐
Après-midi : 13:30 - 15:30 (ERAF)	☐	☐	☐
Soir : 15:30 - 18:00	☐	☐	☐

Si la demande dépasse la capacité de l'AES Moléson Fribourg, de l'école régionale de Fribourg et de l'école privée Moléson, de sorte que la prise en charge ne soit possible que partiellement ou pas du tout, nous vous en informerons. Les inscriptions seront prises en compte selon les critères suivants :

- L'âge des enfants (priorité aux enfants de 1^{re} à 6^{ème}) ;
- L'urgence du besoin de prise en charge par l'AES ;
- La date de réception de l'inscription

Dans le cas contraire, une liste d'attente sera établie et vous serez informé dès qu'une place se libérera.